



Conférence des ministres africains des Finances et de l'Education
Soutenir la dynamique éducative dans le contexte de la crise financière mondiale
Tunis, Tunisie, 15-17 juillet 2009

L'Education comme levier de la croissance économique et du développement national : Expérience du Sénégal

Orateur : Monsieur Abdoulaye Diop
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances / Sénégal

Cette présentation a été préparée pour les participants de la Conférence des ministres des finances et de l'éducation organisée par la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale et l'ADEA à Tunis, du 15 au 17 juillet 2009.

Les points de vue et les opinions exprimés dans cette présentation sont ceux de(s) (l')auteur(s) et ne doivent pas être attribués à la Banque africaine de développement, à la Banque mondiale ou à l'ADEA ou aux membres et organisations qui leur sont affiliés.

L'Education comme levier de la croissance économique et du développement national : Expérience du Sénégal :

Orateur : Monsieur Abdoulaye Diop, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances / Sénégal

Tunis : le 16 juillet 2009

Mesdames, Messieurs Les Ministres,

Mesdames, Messieurs, les Représentants des Organisations Internationales et des Pays Partenaires au Développement,

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Je voudrais tout d'abord remercier les autorités de la Banque Africaine De Développement (BAD) , de l'association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) et la Banque Mondiale de m'avoir invité à cette conférence sur la dynamique éducative et économique en Afrique et de me donner l'opportunité de vous entretenir de l'Education comme levier de la croissance économique et du développement national au Sénégal.

Ce thème reste d'une brûlante actualité au regard des crises multiples que traversent nos communautés.

Tout d'abord, il convient de souligner que l'éducation joue un rôle prépondérant dans le processus de développement économique et social. Les gouvernements africains ont conscience que éradiquer l'analphabétisme, augmenter le taux de scolarisation, disposer d'un capital humain performant car sain et éduqué, constituent des conditionnalités pour le développement d'une économie durable.

C'est pourquoi le droit à l'éducation qui constitue un des leviers essentiels de notre politique nationale relève d'une question d'équité, de justice et de développement. Favoriser les conditions de son exercice, c'est accroître la capacité des individus à

produire, donc à pourvoir à leurs besoins et à ceux de leurs familles, à vivre et à vivre ensemble, à se protéger et à protéger leur environnement. Favoriser son exercice, c'est promouvoir le savoir.

Le savoir est ainsi reconnu comme moteur de la productivité et de la croissance économique, ce qui éclaire sous un nouveau jour le rôle que jouent dans les performances économiques l'information, les technologies et l'apprentissage.

Le Sénégal a toujours misé sur l'éducation comme facteur de développement et considère que l'éducation notamment celle des filles est un multiplicateur du développement. En conséquence, sur le plan budgétaire, l'Education et la Formation absorbe plus de 40 % du budget national, soit l'un des plus forts taux au monde, et la moitié des ressources du pays est consacrée à la santé et à ce secteur.

Cependant, il convient de souligner que nous vivons dans un contexte de crise économique mondiale, crise qui a durement affecté les économies africaines avec une croissance du PIB chutant en moyenne de moitié en 2009 et le Sénégal n'a pas été épargné.

Pour rappel, notre pays a bénéficié durant les 10 dernières années d'une stabilité politique et d'une bonne performance macroéconomique. La croissance du PIB réel a atteint 4.5 % sur la période 1995-2005, consacrant la plus longue période de croissance du PIB par habitant depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1960.

Il faut également noter que les autres fondamentaux de l'économie sont restés bons sur la même période, avec une inflation et un déficit budgétaire maîtrisés en dessous de 3%.

Toutefois, depuis 2006, les performances économiques du Sénégal sont en baisse contrastant avec les résultats macroéconomiques de la décennie précédente. La croissance réelle a baissé en moyenne d'un point à 3.5% sur la période 2006-2007 avec une dégradation des déficits budgétaire et extérieur et une augmentation de l'inflation.

En 2008, la croissance du PIB réel du pays est estimée à 2,5% contre 4,7% en 2007 et l'inflation mesurée par l'Indice UEMOA des Prix à la Consommation(IHPC) s'est établie à 5,8% soit au même niveau qu'en 2007 (5,9%).

Ces contre-performances reflètent l'impact négatif de la crise mondiale.

Aussi, afin de maîtriser les impacts sur les finances publiques, le Gouvernement a-t-il initié un exercice de limitation des dépenses publiques qui s'est traduit par une réduction des dépenses de fonctionnement et d'investissement sur ressources internes.

Néanmoins, le Gouvernement du Sénégal s'est engagé auprès des PTF et des différents acteurs afin que les réductions dans les programmes de dépense de fonctionnement et d'investissement durant les années à venir ne portent pas préjudice aux prévisions dans le secteur de l'Education et de la Formation.

Ceci parce que nous sommes convaincus que , les politiques en matière d'éducation et le budget alloué à ce secteur pour ne citer

que ces exemples sont révélateurs de l'état d'avancement de notre pays et de son niveau de développement social et économique.

Il convient de rappeler que le financement de l'Education et de la Formation a connu une augmentation soutenue des ressources de 2005 à 2009.

C'est ainsi que sa part en investissement a évolué de manière substantielle et se répartit comme suit :

| LIBELLES | en milliards de francs CFA | | | | |
|----------------------------------|----------------------------|--------|--------|--------|--------|
| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
| SECTEUR EDUCATION / FORMATION | 17,624 | 19,825 | 32,112 | 38,891 | 43,360 |

Nous sommes également convaincu que, si les ressources naturelles et le capital ont joué un rôle déterminant dans le développement d'un pays il y a quelques décennies, aujourd'hui la matière grise, la capacité d'innovation et la volonté d'entreprendre constituent les principaux leviers de la croissance économique et du développement durable.

A cet effet, le gouvernement du Sénégal a joué un rôle de leadership pour valoriser l'harmonie entre la formation dispensée et les compétences nécessaires pour augmenter la productivité et rendre son économie plus compétitive. Cela a aussi conduit certains à demander que l'on accorde plus d'importance à la recherche scientifique et à l'innovation, à la formation professionnelle et technique.

D'importants progrès ont été réalisés pour le renforcement du système éducatif sénégalais qui est actuellement financé notamment par le budget de l'Etat qui est le plus important bailleur, l'aide internationale, le secteur privé et les collectivités locales et ceci a permis la prise en charge des priorités déclinées dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, avec un accent particulier sur les services sociaux de base tel que l'Education et la Formation.

La composante Education et formation du DSRP est prise en charge par le Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF), défini en février 2000 .Le cycle fondamental (le cycle élémentaire et le cycle moyen) est la première priorité du PDEF et en seconde priorité est placé l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) dont la finalité est de mettre sur le marché du travail une main d'œuvre qualifiée en réponse aux besoins du secteur productif et de l'économie.

S'agissant de l'ETFP, des assises ont abouti à une réforme en profondeur de la politique y relative. De nouvelles orientations ont été ainsi définies ainsi que des axes stratégiques de développement du secteur sur la base d'une nouvelle vision. Elles stipulent une grande implication du secteur privé pour un développement durable reposant sur des ressources humaines de qualité, sans lesquelles la modernisation des secteurs porteurs de croissance serait illusoire. La FPT contribue sur ce plan à la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) par le développement d'une offre de formation dans les secteurs à fort potentiel de croissance.

Cette nouvelle orientation vise également à répondre aux besoins du marché du travail en main-d'œuvre qualifiée et a opté pour la formation professionnelle technique (FPT) mettant l'emphase sur les compétences professionnelles à la place de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) généralement plus théorique que pratique. De ce point de vue la FPT contribue au renforcement du capital humain retenu comme levier essentiel de l'axe 2 du DSRP relatif à l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base.

La reconnaissance accrue que le savoir est un moteur de la croissance économique a également conduit le gouvernement du Sénégal à mettre au point des mécanismes particuliers visant à attirer des activités économiques à forte intensité de savoir et des investissements connexes.

A cet effet , l'Etat du Sénégal à initié depuis Janvier 2001, un certain nombre de réformes institutionnelles majeures : la promulgation d'un nouveau code des télécommunications, la mise en place d'une Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP), d'une Agence De l'Informatique de l'Etat (ADIE) ainsi que la création d'un Ministère des Télécommunications, des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication.

De ces trois organes, va émerger un environnement technologique contribuant efficacement à la compétitivité des entreprises sénégalaises et concomitamment, à la croissance économique du pays. Cette option politique a été réaffirmée lors de la définition de la Stratégie de Croissance accélérée par le choix des « TIC et Télé

services » comme l'une des cinq grappes à fort potentiel de développement économique et social du pays.

La vision définie par cette grappe vise à hisser le Sénégal en 2015 au rang des pays émergents et d'en faire « un des acteurs majeurs en matière de fourniture et d'utilisation intensive dans tous les secteurs, de services innovants basés sur les TIC et Télé services ».

L'objectif général est de faire du secteur des TIC un pourvoyeur d'emplois et « contributeur au premier plan à la croissance (avec plus de 15% du PIB »).

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Sénégal a décidé de mettre en place un programme spécial de renforcement des capacités dans les nouveaux métiers des TIC, sur une durée de trois ans, financé essentiellement sur le budget de l'Etat

Cependant il convient de souligner que le budget de l'Etat étant limité , les compromis ne sont pas souvent faciles au niveau de l'arbitrage lors de l'élaboration dudit budget car les ministères en charge de l'Education et de la Formation viennent en concurrence des autres ministères mais le Gouvernement du Sénégal a pris l'option révolue de garantir que ce secteur obtienne les ressources nécessaires permettant de développer les compétences requises pour parvenir à une croissance économique plus rapide et soutenue .

L'Etat a ainsi pris l'option de donner à chaque sénégalaise et à chaque sénégalais, l'opportunité de se réaliser et de contribuer au développement de la nation. En effet, l'investissement dans l'éducation est l'arbre qui portera nos plus beaux fruits demain.

Cependant, il faut souligner qu'au Sénégal on note une faiblesse du taux d'insertion des diplômés qui s'explique par une inadéquation formation/activité productrice dans la plupart des secteurs de formation notamment dans le secteur industriel, agricole etc. C'est la raison pour la quelle, une capacité plus grande à réformer les programmes selon l'approche par les compétences (ACP) sera installée.

L'approche par compétences met ainsi l'accent sur la capacité de l'apprenant d'utiliser concrètement ce qu'il a appris dans les centres sectoriels et à l'école dans des tâches et situations nouvelles et complexes, à l'école tout comme dans la vie.

La réécriture des programmes de formation selon l'Approche par Compétences (APC) permettra de renforcer l'adéquation formation emploi afin de mettre sur le marché du travail une main-d'œuvre qualifiée capable de répondre aux besoins du secteur productif et de service.

Pour ne citer qu'un exemple , un programme très ambitieux est développé avec des partenaires tels que l'AFD , qui vise le renforcement de la qualification des ressources humaines par la formation professionnelle à travers la création de centres sectoriels de formation professionnelle dans les secteurs de l'Industrie Agro alimentaire , des Bâtiments et Travaux publics et des activités maritimes et portuaires ceci à la demande du secteur productif .Ces centres sont gérés dans le cadre d'une convention tripartite Etat -Professionnels des différents secteurs et AFD.

Par ailleurs, en vue d'assurer une promotion active et régulière de l'emploi sur le marché une convention nationale Etat-Employeurs

privés pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes a été signée entre l'Etat du Sénégal , représenté par le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Education Nationale, le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi d'une part , et les Partenaires privés représentés par le Président du Conseil National du Patronat (CNP), le Président de la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES), d'autre part.

Je ne saurai terminer sans saluer le rôle important que jouent les Partenaires au Développement car réaliser un projet éducatif aussi ambitieux que le PDEF suppose la conjugaison constante des efforts de l'Etat et de tous les partenaires.

De notre côté , nous pouvons à nouveau affirmer fortement que malgré un contexte mondial assez difficile ,les efforts d'allocation de ressources budgétaires importantes à l'Education seront maintenus, avec la recherche d'une plus grande rationalisation et efficacité dans les dépenses .

Il s'agira de veiller à une école de qualité. Le monde a changé et l'école doit changer avec.

L'avenir de nos enfants, c'est-à-dire l'avenir du Sénégal et notre développement, l'avenir et le développement de tous les pays africains sont à ce prix. Nous sommes tous interpellés dans cette introspection !

Je vous remercie de votre aimable attention.